



Raison d'un arrêt maladie auprès de son employeur

Par **nouch49**, le **02/02/2015** à **21:25**

bonjour, je suis en arrêt depuis aujourd'hui et mon employeur me demande le motif de cet arrêt. Etant en conflit, je n'ai pas envie de lui dire.. Je voudrai savoir comment tourner ma phrase. Cordialement

Par **P.M.**, le **02/02/2015** à **23:00**

Bonjour,

L'employeur n'a pas à vous demander cela et vous n'avez pas à lui répondre vous pourriez donc lui dire que vous préféreriez qu'il s'adresse à votre médecin en prévenant celui-ci que bien sûr il ne lui donne aucune indication, mais je présume que, de toute façon, il respecterait le secret médical...